

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 14 juin 2024

GEC (2024) 4 Rapport

**COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE
(GEC)**

***25^{ème} réunion
16-18 avril 2024***

RAPPORT DE RÉUNION

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Ralph Kass (Luxembourg), Président de la Commission pour l'égalité de genre (GEC), ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la GEC. Il met en lumière les réalisations depuis la dernière réunion plénière de la GEC en novembre 2023, à savoir l'adoption de la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 par le Comité des Ministres et le lancement du cours HELP sur l'égalité de genre et l'approche intégrée de l'égalité de genre. Il rappelle également les livrables à venir dans le cadre du mandat de la GEC. Les échanges de vues avec Bertil Cotier, Président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), et avec Ana Peláez Narváez, Présidente du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), constitueront les points forts de l'ordre du jour. D'autres échanges importants auront lieu avec des représentant-es du BIDDH/OSCE et de l'OCDE.
2. Jeroen Schokkenbroek, Directeur de l'égalité en droits et en dignité, félicite la GEC pour l'adoption de la GES 2024-2029 et l'informe que le Secrétariat a été restructuré conformément aux priorités énoncées dans la déclaration de Reykjavik et le nouveau Programme et Budget. La nouvelle direction couvre désormais l'égalité de genre et la lutte contre les discriminations, deux faces d'une même pièce. Cette fusion permet de renforcer les synergies et la transversalité.
3. Le Directeur signale également les domaines potentiels avec lesquels la GEC pourrait explorer des synergies plus étroites. Il répète l'importance de compléter la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle avec les deux livrables prévus dans le mandat de la GEC, à savoir les projets de recommandations sur la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie, et sur l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur l'égalité, y compris l'égalité de genre, et sur la discrimination. Conformément à l'approche intersectionnelle de la GES, il rappelle la nécessité de travailler pour les droits des femmes et des filles dans toute leur diversité, y compris les femmes roms et de la communauté des Gens du voyage¹, ainsi que les femmes réfugiées, migrantes et demandeuses d'asile. Enfin, il encourage les membres à promouvoir le nouveau cours HELP sur l'égalité de genre et l'approche intégrée de l'égalité de genre.
4. La GEC adopte le projet d'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe I du présent rapport.

2. Rapport du Président de la GEC

5. La GEC prend note des informations présentées par le Président sur ses activités et celles des membres du Bureau depuis la dernière réunion du 14 au 16 novembre 2023. Il s'agit notamment de :
 - l'ouverture du webinaire du CDCJ sur l'approche intégrée de l'égalité de genre dans les processus de réforme du droit privé et public (5 décembre) ;
 - la participation à la 2^e réunion de la Secrétaire Générale avec les Président-es des comités intergouvernementaux en tant que rapporteur sur la lutte contre les discriminations et les mouvements anti-genre, l'utilisation des nouvelles technologies numériques, la protection de l'environnement (1^{er} février 2024) ;

¹ Roms...

- la participation à la réunion d'information du Comité d'expert-es sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC) (15 février 2024) ;
- la présentation de la GES 2024-2029 à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'APCE (15 avril 2024) et l'invitation de sa Présidente, Mariia Mezentseva, à échanger avec la GEC lors de sa prochaine réunion.

3. Mandat de la GEC 2024-2027 et plan de travail 2024

6. Le Secrétariat présente le mandat 2024-2027 adopté par le Comité des Ministres dans le cadre du Programme et Budget du Conseil de l'Europe 2024-2027, rappelant les livrables à compléter pour la fin 2025 et le plan de travail révisé de 2024. Il informe également la GEC qu'un examen à mi-parcours du Programme et Budget sera effectué en 2025, permettant des ajustements et des propositions pour la période 2026-2027.
7. Le Secrétariat rappelle l'appel à mise à disposition, en particulier pour soutenir le développement d'outils de sensibilisation visant à détourner les récits anti-genre, et invite les membres de la GEC à diffuser l'appel.
8. Le GEC prend note des informations fournies par le Secrétariat.

4. Élections / nominations

9. La GEC désigne Ralph Kass (Luxembourg) comme point focal sur les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre (SOGI) et Maria Ellul (Malte) comme point focal suppléante.

5. Programme transversal du Conseil de l'Europe sur l'égalité de genre

5.1 Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 : rapport annuel 2023

10. Le Secrétariat remercie les membres de la GEC pour leur utilisation du nouveau système de collecte de données pour la préparation du rapport annuel 2023 sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018 - 2023 et présente les points marquants, les statistiques et les conclusions pertinentes. Il est constaté que le nombre d'activités concernant l'approche intégrée de l'égalité de genre est en augmentation, mais que les activités autour de la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile restent limitées.
11. Une délégation propose certains amendements au rapport sur la base des mesures prises par ses autorités nationales en 2023. La GEC accepte d'inclure ces propositions.
12. Plusieurs délégations font part de propositions telles que la collecte continue de pratiques prometteuses afin de faciliter les contributions et la préparation efficace du rapport biennal sur la mise en œuvre de la GES 2024-2029. Elles suggèrent d'inviter les entités du Conseil de l'Europe à présenter des actions pertinentes et prometteuses. Il est convenu d'inclure une section spécifique sur les bonnes pratiques des États non membres dans le rapport biennal sur la GES 2024-2029.
13. Certaines délégations suggèrent de rationaliser le mécanisme de préparation des rapports en utilisant un questionnaire plus ciblé afin d'avoir un rapport plus aisé à lire, tandis que d'autres soulignent que tous les objectifs stratégiques doivent être couverts, car les priorités varient d'un pays à l'autre. L'inclusion de tous les objectifs stratégiques permet également d'identifier des indicateurs sur les priorités de chaque pays et facilite

l'analyse des lacunes. Toutes les délégations conviennent qu'il serait plus pratique de recevoir un seul lien pour collecter toutes les informations sur chaque objectif stratégique.

14. La GEC suggère que le Secrétariat peut avoir un rôle éditorial plus important et le charge d'élaborer un bref questionnaire sur la méthodologie de collecte des données et de mettre en place un groupe de travail. Ce groupe de travail élaborera un questionnaire qui mettra en évidence les indicateurs et les statistiques et facilitera l'analyse des données. Le nouveau format de rapport devra être plus analytique.
15. La GEC adopte le rapport annuel 2023, tel qu'amendé, et ses annexes et charge le Secrétariat de le transmettre pour information au Comité des Ministres.

5.2 Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029

16. Le Secrétariat informe la GEC de l'adoption de la GES 2024-2029 par le Comité des Ministres le 6 mars 2024.
17. Le Secrétariat renvoie les membres au tableau quadriennal des activités accompagnant la GES, qui détaille les activités en cours et prévues du Conseil de l'Europe afin d'atteindre les objectifs stratégiques.
18. Plusieurs membres de la GEC expriment leur intérêt pour la traduction de la GES 2024-2029 dans les langues nationales et demandent au Secrétariat de fournir des instructions sur la procédure à suivre.
19. La GEC prend note des derniers développements dans l'organisation et le programme de la conférence de haut niveau « Uni-es autour de l'égalité de genre : de l'espace pour les femmes et les filles » le 30 mai 2024 à Strasbourg, qui se tiendra sous l'égide de la présidence lituanienne du Comité des Ministres. La conférence lancera officiellement la Stratégie et marquera le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Istanbul. Le Président invite les membres intéressé-es à s'inscrire avant le 17 mai 2024.
20. Une délégation propose d'inclure un-e intervenant-e ukrainien-ne dans l'une des sessions de la conférence pour parler de l'égalité de genre en temps de paix et en temps de guerre.
21. Le Secrétariat souligne que la conférence sera l'occasion d'entamer un dialogue avec les représentant-es du Conseil consultatif sur la jeunesse et que ce dialogue pourra se poursuivre par des échanges de vues réguliers lors des réunions plénières de la GEC. Cela permettra de garantir l'inclusion de la perspective jeunesse dans la mise en œuvre de la GES 2024-2029.

5.3 Travail thématique

a. Prévenir et combattre les stéréotypes de genre et le sexisme

- **Rapport de la 1^{ère} réunion du Comité d'expert-es sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI)**

21. Le Secrétariat fait le point sur les travaux du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) et sur la finalisation de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle qui devrait être adoptée par le Comité des Ministres le 17 mai 2024.
22. Le Secrétariat présente les résultats de la première réunion du Comité d'expert-es sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI), tenue les 20 et 21

février 2024. Les discussions ont porté sur l'avant-projet et plusieurs aspects ont été soulevés, notamment la nécessité de définir clairement le champ d'application et le titre, de ne présenter les principes généraux qu'une seule fois dans le document, d'identifier comment présenter la partie sur la promotion de l'égalité et les obligations positives, d'assurer la cohérence avec la Convention-cadre et de mettre en évidence le rôle des organismes de promotion de l'égalité. Sur cette base, le Secrétariat préparera un premier projet de recommandation qui sera discuté lors de la deuxième réunion des 25 et 26 septembre. La GEC prend note du rapport.

- **Présentation des pratiques prometteuses des États membres en matière de prévention et de lutte contre le sexisme, suivie d'un échange.**

23. Trois membres présentent des pratiques prometteuses en matière de prévention et de lutte contre le sexisme.

Chypre présente la loi sur la lutte contre le sexisme, qui a été adoptée en 2020. Cette loi criminalise le sexisme sous toutes ses formes. Elle vise à couvrir les actes de sexisme en ligne et hors ligne à l'égard des femmes et des hommes, en reconnaissant que les femmes, en particulier certains groupes de femmes, sont plus touchées. La définition utilisée dans la loi chypriote s'inspire de la définition contenue dans la Recommandation du Conseil de l'Europe de 2019 sur la prévention et la lutte contre le sexisme.

Le **Danemark** présente le travail effectué pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel. Grâce à un financement public, une alliance a été créée entre les parties prenantes concernées, afin de favoriser un changement culturel. Quatre projets ont été mis en œuvre, dont une étude sur la prévalence du harcèlement sexuel. Cette initiative a démontré les avantages d'une collaboration entre les différents acteurs, afin de maintenir l'attention sur le sujet.

La **France** présente le rapport annuel sur l'état du sexisme, qui est produit depuis 2019, à la suite de l'adoption d'une législation spécifique contre le sexisme en 2016. Le rapport annuel est obligatoire en vertu de la loi et rédigé par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes; il couvre chaque année un thème différent lié au sexisme. Le rapport 2023 porte sur les perceptions du sexisme chez les jeunes et indique des tendances alarmantes, notamment que plus d'un tiers des jeunes femmes ont été soumises à des relations sexuelles non consenties. La France a également instauré une journée nationale de lutte contre le sexisme (25 janvier).

24. Une brève discussion suit les présentations. La GEC prend note des informations fournies et se félicite du format de l'échange.

b. Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles et la violence domestique

- **Présentation des expériences des États parties sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.**

25. La GEC prend note des informations fournies par **l'Italie** sur un nouveau décret législatif, adopté à l'unanimité par le parlement en novembre 2023, qui renforce la protection des victimes en mettant davantage l'accent sur les crimes liés à la violence domestique et en prévoyant davantage de mesures de protection. Il introduit des ordonnances restrictives et de nouveaux outils pour le système judiciaire. Des sessions de formation du personnel de première ligne travaillant avec les victimes de la violence à l'égard des femmes sont organisées et des mesures de sensibilisation introduites, telles que des courts métrages montrant des messages positifs pour sortir du cycle de la violence. Des mesures

impliquant toutes les parties prenantes sont mises en place pour lutter contre la pauvreté (violence économique et dépendance), par exemple des microcrédits pour les femmes entrepreneures et un revenu minimum pour les femmes victimes de violences pendant une période de 12 mois. Un observatoire sur la violence à l'égard des femmes a également été créé.

Au **Luxembourg**, les recommandations du GREVIO ont été prises en compte et un nouveau plan d'action pour lutter contre la violence fondée sur le genre est en cours d'élaboration. Un groupe de travail informel contribuera à sa mise en œuvre. Un questionnaire destiné à recueillir des données sur les incidents de violence fondée sur le genre a été élaboré et servira de base au plan d'action national.

La **Croatie** indique que les modifications apportées au code pénal, à la loi sur la procédure pénale et à la loi sur la protection contre la violence domestique élargiront les droits des victimes de violence. Le harcèlement sexuel, auparavant considéré comme un délit, est désormais une infraction pénale. Bien que le féminicide ne soit pas explicitement mentionné dans la législation, le terme est couvert par le meurtre aggravé de personnes de sexe féminin et le concept de violence fondée sur le genre a été introduit dans le code pénal. Les juges spécialisé·es doivent désormais suivre une formation obligatoire sur la violence fondée sur le genre. La peine d'emprisonnement maximale pour violence fondée sur le genre est passée de 5 à 10 ans.

La **Lituanie** indique que la ratification de la Convention d'Istanbul serait possible, bien que le débat sur la question reste très politisé. La Cour constitutionnelle a statué que la Convention n'est pas en contradiction avec la Constitution. La question sera à nouveau débattue après les élections nationales d'octobre 2024.

La **Tchéquie** indique que la ratification nécessite la validation des deux chambres. En 2024, la motion du Sénat (chambre haute) en faveur de la ratification a échoué à deux voix près. Le plaidoyer en faveur de la ratification se poursuit et les expert·es estiment que les élections sénatoriales d'octobre 2024 pourraient entraîner un renversement de la décision.

La **Slovénie** indique qu'une nouvelle résolution sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique a été adoptée en mars 2024. La majeure partie de la résolution est consacrée à la protection des victimes de violence dans le cadre du droit de la famille.

La **Macédoine du Nord** indique que le ministère de la Justice a récemment adopté des amendements au code pénal, qui introduisent une définition de la violence sexuelle et du viol fondée sur l'absence de consentement, ainsi que du harcèlement, du harcèlement sexuel et des mutilations génitales féminines. En 2023, le Parlement a adopté une nouvelle loi sur l'indemnisation monétaire des victimes de crimes violents.

La **République de Moldova** annonce qu'en janvier 2024, une nouvelle agence nationale sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique a été créée et que son plan national sera établi. Une contribution volontaire a été signée par le Vice-ministre des affaires étrangères et la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe pour financer des activités de coopération visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes dans le contexte de la migration des réfugié·es ukrainien·es.

L'**Ukraine** indique que le mécanisme institutionnel qui œuvre pour la prévention, la protection et les poursuites a été renforcé et qu'un nouveau département a été créé au sein du bureau du procureur général. Deux projets de loi ont été élaborés : le premier sur le statut des victimes de violences sexuelles liées à l'agression armée de la Fédération

de Russie contre l'Ukraine et les réparations provisoires, et le second sur l'enregistrement des personnes dont la vie et la santé ont été affectées à la suite de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Ces deux actes juridiques sont en cours d'examen par le parlement et devraient être adoptés. Les budgets de l'État ont été garantis afin de subventionner les autorités locales pour le développement et le renforcement des refuges, des institutions et d'autres services destinés aux victimes de la violence.

La Directrice de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (**EIGE**) indique que lors du suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, les États membres peuvent se référer au système d'indicateurs de l'EIGE pour suivre les données administratives sur la violence fondée sur le genre et la violence à l'égard des femmes. Les indicateurs sont alignés sur la nouvelle directive de l'UE et aident à collecter des données sur la violence entre partenaires intimes, la violence domestique, le viol et le féminicide. La Directrice indique que l'EIGE publiera également un rapport méthodologique afin d'aider les États membres à développer leurs propres méthodologies. Une enquête européenne sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes sera disponible dans le courant de l'année 2024. Elle fournira une mise à jour depuis la première enquête de ce type en 2014.

- **Présentation par le Secrétariat des activités spécifiques de coopération**

26. Le Secrétariat présente des informations sur les projets de coopération en cours sur la promotion des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile en Roumanie, République slovaque, Hongrie, Pologne et en République de Moldova, ainsi que les projets à venir en Arménie et en Ukraine. Les activités à venir dans le cadre du programme multi-pays visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes comprennent des rapports sur la Grèce et la Slovénie et une conférence intitulée « Synergy for change: Civil society raising awareness on violence against women in a context of global challenges » (Budapest, 11-12 juillet 2024). D'autres formes de coopération et d'assistance portent sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes et des filles, les stéréotypes de genre et le sexisme, l'égalité d'accès des femmes à la justice, l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre dans le contexte des changements mondiaux et géopolitiques. La présentation porte également sur l'élaboration de programmes destinés aux auteurs de violences, conformément à la Convention d'Istanbul.

- **Combattre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie – information concernant les travaux futurs du GEC/PC-eVIO**

27. La GEC prend note du calendrier révisé des travaux du Comité d'expert-es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO) en raison de la charge importante de travail des comités impliqués dans la rédaction (CDPC, GREVIO et GEC). La première réunion aura lieu en octobre 2024 et jusqu'à 3 réunions seront organisées en 2025. L'esquisse préliminaire du projet de recommandation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie sera prêt d'ici l'été et partagé avec les membres du Comité avant la première réunion, l'objectif étant d'élaborer un premier projet de texte de la recommandation par la suite. Ce travail devrait être achevé d'ici fin 2025, comme prévu. Une délégation se déclare préoccupée par le calendrier et la date de fin. Une autre délégation indique que le projet devait tenir compte du fait que les nouvelles technologies ne cessent d'évoluer et que le texte doit couvrir les technologies actuelles mais aussi futures, afin que la recommandation ne soit pas obsolète avant sa publication. Le **Danemark** propose que la recommandation couvre également les garçons et les

hommes, ainsi que les femmes et les filles, car dans certains cas, comme la *sextorsion*, les garçons sont plus souvent victimes que les filles. Le Président soutient la proposition d'inclure les garçons et les hommes et se déclare convaincu que la recommandation sera prête d'ici fin 2025, bien qu'une prolongation puisse être demandée si nécessaire.

28. La GEC approuve la méthodologie et le calendrier révisé.

- **Travaux de l'OCDE sur les indicateurs de la violence fondée sur le genre facilitée par la technologie (TFGBV)**

29. La GEC prend note de la présentation faite par la représentante de l'OCDE. L'OCDE travaille sur la TFGBV dans trois cadres : 1) les travaux en cours sur la violence fondée sur le genre (l'espace numérique représentant généralement la continuation et l'amplification du phénomène) ; 2) la gestion de la transition numérique sous l'angle de l'égalité de genre ; 3) le renforcement de l'initiative en faveur de la démocratie, étant donné qu'il s'agit également d'une question de gouvernance démocratique. Sous la présidence japonaise du G7, l'OCDE a été invitée à élaborer des indicateurs sur la TFGBV dans le but de la faire figurer à l'ordre du jour politique, éventuellement en l'incluant dans le tableau de bord du G7 sur les écarts entre les hommes et les femmes.

30. Les trois domaines examinés sont la disponibilité des données, la couverture juridique et les cadres de mise en œuvre. Les résultats préliminaires ont mis en évidence la nature inégale et incomparable des données administratives sur le partage d'images sans consentement et le harcèlement. Le faible niveau de confiance dans les gouvernements et les forces de l'ordre mène à une sous-déclaration de la TFGBV. Le renforcement des données administratives reste essentiel pour constater les tendances en matière de signalement et pour recueillir des données sur les profils des victimes, des auteurs, etc. Pour ce faire, il faut bien sûr harmoniser les définitions et les méthodes de collecte des données et respecter les normes internationales. Les méthodes de collecte de données provenant de tiers, comme les médias sociaux, pour comprendre la prévalence restent exceptionnelles, mais elles offrent un grand potentiel. L'**Italie** a une pratique prometteuse à cet égard : l'Office national des statistiques a collaboré avec le département de l'égalité des chances pour mieux comprendre le phénomène en utilisant des données massives (big data) et en suivant les interactions dans les médias sociaux. Les résultats ont été comparés avec les données administratives pour une approche plus complète. L'OCDE peut soutenir le développement d'enquêtes démographiques menées par les autorités nationales. L'OCDE a utilisé cette méthode pour cartographier la couverture juridique de certains types de TFGBV. Le domaine d'action le plus urgent est le rôle des plateformes en ligne et des fournisseurs de services intermédiaires. Les réglementations dans ce domaine ont progressé, notamment grâce à la loi sur les services numériques au niveau de l'UE, mais il reste encore beaucoup à faire pour appliquer efficacement les réglementations, lorsqu'elles existent, afin de lutter efficacement contre la violence fondée sur le genre en ligne. L'OCDE développera la cartographie des bonnes pratiques réglementaires et d'autres mécanismes non réglementaires. De plus en plus de pays intègrent désormais le concept de TFGBV ou de violence à l'égard des femmes facilitée par la technologie (TFVAW) dans les documents stratégiques de leur cadre général de lutte et de prévention contre la violence fondée sur le genre. Une cartographie est en cours sur la manière dont ces objectifs sont mesurés, budgétisés et attribués à certaines institutions.

La Directrice de l'**EIGE** propose aux membres de la GEC de consulter les définitions et les indicateurs proposés par EIGE pour évaluer la TFVAW. Un rapport est disponible et bientôt une fiche d'information sur quelques grandes plateformes de médias sociaux et leurs politiques en matière d'égalité de genre et de lutte contre les différentes formes de violence à l'égard des femmes.

c. Garantir aux femmes et aux filles l'égalité d'accès à la justice

31. Le Secrétariat fournit des informations sur les projets de coopération sur l'accès des femmes à la justice. Parmi les points forts de ces projets, la formation à l'alphabétisation juridique des femmes dans les provinces de Türkiye touchées par le tremblement de terre, le renforcement de l'accès gratuit à l'aide juridique, le programme de mentorat pour les expert-es juridiques, les efforts de collecte de données ventilées et la recherche visant à analyser et identifier les bonnes pratiques et les lacunes en matière de collecte de données par les systèmes de justice. Les interventions sont destinées aux expert-es juridiques afin d'améliorer l'application des normes du Conseil de l'Europe, à savoir la Convention d'Istanbul et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

d. Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la vie politique, publique, sociale et économique

- **Échange de vues avec Yulia Netesova, Cheffe de l'Unité Gouvernance démocratique et égalité de genre, et Saša Gavrić, Chargé de mission pour l'égalité de genre, BIDDH/OSCE sur l'égalité de genre en politique.**

32. Yulia Netesova, Cheffe de l'Unité Gouvernance démocratique et égalité de genre, présente le travail du BIDDH en matière de promotion de l'égalité de genre dans la vie politique et de conseil sur l'égalité de genre transformatrice. Au sein de la structure de l'OSCE, le BIDDH a un mandat exclusif sur l'égalité de genre dans la vie politique et travaille avec les institutions démocratiques, les organes gouvernementaux pour l'égalité de genre, les ministères et les agences gouvernementales, les femmes et les hommes leaders et les mouvements de femmes. Le BIDDH a mis au point un [outil d'audit](#) en ligne des partis politiques pour évaluer les processus, les procédures, les structures, la culture et les activités internes des partis politiques du point de vue de l'égalité de genre.

33. Saša Gavrić, Chargé de mission pour l'égalité de genre, souligne le rôle des mécanismes institutionnels (IM) en tant qu'acteurs critiques pour l'égalité de genre et présente un rapport sur la région de l'OSCE. Quarante-deux États membres ont partagé leur expérience par le biais d'une enquête en ligne et d'entretiens, sur la façon dont les IM abordent l'égalité de genre. Les données relatives à l'utilisation des outils d'approche intégrée de l'égalité de genre et aux tâches liées à la politique menées par les IM au cours des trois dernières années ont été analysées. Cette analyse a mis en évidence le triangle de l'autonomisation : 1. la coopération entre les mouvements de femmes, les ONG et les expert-es en matière d'égalité de genre, 2. les IM pour l'égalité de genre et 3. les femmes et les hommes dans la fonction publique. Dans certains cas, la coopération internationale constitue un 4^{ème} angle.

34. Au cours de la discussion, des questions sont soulevées sur la manière de retenir les femmes en politique, car elles démissionnent massivement en raison de la violence dont elles sont victimes dans l'arène politique (par exemple, la présidente de la République slovaque a démissionné en raison des propos haineux qu'elle a reçus), encourageant les organisations internationales à travailler ensemble pour concevoir des boîtes à outils. En ce qui concerne les tendances notables en matière d'égalité de genre en fonction de l'orientation politique des partis, il a été observé que le sexisme dépassait toutes les lignes partisans. En tant que gardiens de la démocratie, les partis politiques devraient être plus ouverts et inclusifs, promouvoir l'intégrité et le respect entre collègues et mettre en place des politiques efficaces de lutte contre le harcèlement.

35. Le BIDDH a conçu une ligne de service spécifique sur la question de la violence à l'égard des femmes en politique, car la violence est clairement liée au genre, fortement sexualisée, souvent accompagnée de menaces de viol et elle a un impact considérable sur la famille et les enfants. Cinq outils ont été élaborés à l'intention des parlements, des partis politiques, de la société civile et des femmes politiques, dans le but de renforcer le caractère démocratique des partis politiques. Il est rappelé que les partis politiques sont des institutions volontaires de citoyens, et non des institutions gouvernementales. L'engagement auprès d'eux est très différent de l'engagement auprès des parlements.

36. En réponse aux questions des délégations, les représentant-es du BIDDH ont indiqué qu'un rapport sur la Slovénie devrait être adopté prochainement; que le BIDDH travaille avec la société civile; que des groupes d'expert-es composés de chercheurs et de chercheuses et de praticien-nes peuvent être nommés pour réaliser des rapports sur diverses questions; et qu'au cours des trois dernières années, les rapports portaient principalement sur la situation en Ukraine.

37. Les représentantes de l'APCE et de l'EIGE indiquent également qu'elles ont toute deux collaboré avec le BIDDH pour compléter leurs travaux sur la participation politique.

- **Échange de vues avec Ana Peláez Narváez, Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)**

38. Le GEC procède à un échange de vues avec Ana Peláez Narváez, Présidente du CEDAW, qui souligne l'importance de la Convention CEDAW pour garantir les droits des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes dans toutes les sphères de la vie (publique, politique, privée). Elle salue le travail du Conseil de l'Europe, en particulier celui du GREVIO et du GRETA, et relève la nécessité de partager les meilleures pratiques dans les juridictions nationales.

39. Elle souligne que la participation des femmes à la prise de décision doit inclure toutes les femmes dans toute leur diversité. Elle explique que le CEDAW a la possibilité de fournir des recommandations à tous les pays et à la communauté internationale dans son ensemble. Le Comité travaille actuellement sur le [projet de Recommandation générale n° 40](#) sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décision. Afin de garantir l'engagement des pays vis-à-vis de la Convention, le CEDAW a mené de vastes consultations avec les parties prenantes dès le stade de l'élaboration de la note conceptuelle. Le projet de Recommandation générale n° 40 sera examiné en mai 2024 et fera l'objet d'une deuxième lecture en septembre 2024 avant d'être adopté. La Recommandation comprend une introduction qui met en avant le contexte et les questions en jeu et se concentre sur :

- le rôle des femmes dans la paix et la stabilité politique dans le monde ;
- la durabilité et le changement climatique, les conséquences pour les femmes marginalisées, la participation des femmes à la prise de décision concernant le changement climatique et la réduction des catastrophes ;
- la participation des femmes au développement technologique et le rôle de l'IA dans la prise de décision ;
- les droits des femmes liés à la participation et à la prise de décision, mais aussi dans la prise de décision internationale, liée à la diplomatie et à la prise en compte des femmes.

La Recommandation générale ne portera pas seulement sur la participation égale à la vie publique et politique, mais aussi sur la participation égale dans les domaines de la justice, de l'éducation, de l'économie, des soins de santé, des prestations sociales, du développement rural, de la vie familiale, etc. Tous ces domaines ont l'obligation de prendre en compte le genre.

40. Ana Peláez Narváez souligne que la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines décisionnels est une obligation et non une mesure. Elle doit garantir l'égalité intersectionnelle, qui considère les femmes dans toute leur diversité. Il s'agit d'une approche globale qui va au-delà des questions de genre, y compris l'égalité de pouvoir et d'influence dans des domaines tels que la défense, l'économie et l'intérieur. La participation de la société civile et des organisations de femmes est cruciale dans la lutte pour une participation égale à la prise de décision. Les organisations internationales ont un rôle important à jouer dans cette lutte.
41. Elle explique que le CEDAW finalise un rapport d'enquête sur le protocole optionnel relatif à la santé et aux droits sexuels et reproductifs visant à accorder à toutes les femmes l'accès légal à l'avortement. Le CEDAW travaille également sur une recommandation relative aux stéréotypes de genre, qui inclurait la notion de femmes transgenres.
42. La Présidente du CEDAW invite officiellement la GEC à une réunion du CEDAW afin de présenter la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre 2024-2029, en vue d'inspirer ses travaux.
43. Au cours de la discussion, des questions sont soulevées sur la transposition des directives de l'UE; sur la manière de mettre en œuvre efficacement la Convention CEDAW; sur la manière de faire face aux réactions négatives en ce qui concerne la santé et les droits sexuels et reproductifs dans de nombreuses régions du monde et de veiller à ce que les États parties respectent le protocole optionnel; sur la mise en œuvre des recommandations du CEDAW en Ukraine; sur la disponibilité d'une base de données répertoriant la législation nationale sur les droits des femmes par pays; sur la question de savoir dans quelle mesure la Recommandation générale n° 40 s'attaquera à la résistance de certains systèmes politiques aux mesures temporaires spéciales et ira au-delà des quotas de genre.
44. La Présidente du CEDAW soulève la question des pratiques préjudiciables à l'encontre des femmes et des filles sous couvert de traditions culturelles, telles que le mariage précoce et les mutilations génitales féminines. La stérilisation forcée des femmes roms et transgenres reste également une préoccupation réelle. Elle indique que la question des quotas de genre est couverte par le projet de Recommandation générale, mais souhaite que d'autres organisations internationales apportent leur contribution.
45. Le Secrétariat invoque la nouvelle Recommandation du Conseil de l'Europe sur l'égalité pour les femmes et les filles roms et de la communauté des Gens du voyage, ainsi que les lignes directrices sur la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité de genre et dans les politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Le Secrétariat a participé à la consultation sur le projet de Recommandation générale n°40.
46. Le Président de la GEC remercie la Présidente du CEDAW pour sa participation et pour son engagement personnel en faveur des droits des femmes.

e. **Garantir l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes face aux défis mondiaux et géopolitiques**

- **Recommandation CM/Rec(2022)17 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile - information sur les traductions, la diffusion, la promotion (outils) et les activités de coopération**

47. Le Président invite les membres à informer la GEC des activités menées pour promouvoir la Recommandation du Comité des Ministres sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile. Il rappelle aux membres l'un des livrables du mandat pour cette année, à savoir l'élaboration d' « outils de sensibilisation soutenant la diffusion et la mise en œuvre au niveau national de la Recommandation CM(2022)17 » et demande aux membres s'ils ont des propositions concernant le format, l'objectif ou le public cible de ces outils.

48. Une délégation prend la parole pour saluer le débat et souligner l'importance de promouvoir la mise en œuvre de la Recommandation.

49. Le Secrétariat propose d'adapter un « Guide pour la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil de l'Europe sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile », réalisé dans le cadre d'un projet de coopération avec l'Ukraine. L'idée serait de développer un guide pratique pour les responsables politiques au niveau national sur la base de ce document existant. D'autres outils ciblant un public plus large, y compris les femmes migrantes elles-mêmes, pourraient également être produits à l'avenir.

50. La GEC accepte la proposition du Secrétariat concernant le développement d'un outil de sensibilisation d'ici la fin de l'année 2024.

- **Détourner la rhétorique anti-genre et créer un nouveau récit - étapes préparatoires**

51. Le Président rappelle que le Comité des Ministres a chargé la GEC de préparer une « campagne de sensibilisation visant à détourner la rhétorique anti-genre et à créer un nouveau discours » d'ici fin 2025. Il rappelle aux membres le contexte de ce travail, tel que défini dans la GES 2024-2029, notamment le fait que les droits acquis ne peuvent être considérés comme allant de soi et que le recul des politiques d'égalité de genre et la montée des mouvements anti-genre affaiblissent les acquis existants et cherchent à limiter, entre autres, l'accès des femmes aux services de santé, y compris la santé et les droits sexuels et reproductifs, les actions visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et les protections pour les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles et intersexuées (LGBTI). Il explique qu'il existe déjà des initiatives et du matériel à exploiter dans ce domaine, y compris au sein du Conseil de l'Europe.

52. Au cours de la discussion, plusieurs délégations soulignent la nécessité de réfléchir et de travailler avec des expert-es sur le sujet, afin d'avoir une idée plus claire des défis et des initiatives existants et de convenir d'éventuelles activités ayant un impact pour soutenir des récits positifs sur l'égalité de genre et la Convention d'Istanbul. Les délégations soulignent également l'importance de coopérer avec la société civile sur cette question. En ce qui concerne les thèmes à aborder, les délégations citent la santé et les droits sexuels et reproductifs, mais aussi l'impact plus général des plateformes anti-droits et misogynes sur les mesures de lutte contre la violence à l'égard des femmes et sur l'égalité de genre en général (par exemple sur les mesures visant à promouvoir le rôle des femmes

à l'extérieur du foyer ou à lutter contre les stéréotypes liés au genre). Plusieurs membres mentionnent les jeunes, y compris les jeunes hommes, comme des cibles importantes pour ces activités futures. EIGE et l'ONG WAVE ont indiqué qu'elles pourraient également proposer du matériel sur le sujet.

53. Les membres de la GEC discutent de la formulation du livrable et de ce qu'il faut entendre par « campagne de sensibilisation », compte tenu des risques d'échec et de la nécessité de s'adapter à des contextes différents. L'accent pourrait être mis sur la diffusion de messages positifs visant à détourner la rhétorique anti-genre et à créer un nouveau discours.
54. Le Secrétariat présente brièvement les travaux antérieurs et actuels du Conseil de l'Europe sur ce sujet et propose un calendrier et des méthodes de travail, y compris la mise en place d'un groupe de travail de la GEC lors de la réunion plénière de novembre 2024 ainsi qu'une éventuelle coopération avec des expert-es.
55. La GEC charge le Secrétariat d'inviter un-e expert-e à faire une présentation lors de la réunion plénière de novembre 2024 et de préparer d'ici fin 2024, avec le soutien d'un-e ou plusieurs expert-es, une cartographie préliminaire du matériel et des initiatives existants pertinents, en identifiant les groupes cibles possibles, les multiplicateurs et les alliés, les types de supports et de messages.

f. Intégrer les questions d'égalité de genre et une approche intersectionnelle dans toutes les politiques et mesures

- **Échange de vues avec Bertil Cottier, Président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)**

56. Le Président souhaite la bienvenue à Bertil Cottier (Suisse), le nouveau Président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et souligne l'excellente collaboration entre la GEC et l'ECRI, un organe unique d'expert-es en droits humains qui suit les actions contre le racisme, la discrimination et l'intolérance en Europe.
57. Le Président de l'ECRI explique que l'ECRI célèbre son 30^{ème} anniversaire et en est à son 6^{ème} cycle de suivi. Il souligne l'importance de l'intégration de la dimension de genre et de la mise en œuvre d'une perspective intersectionnelle, en examinant les vulnérabilités accrues des femmes au sein des groupes confrontés à la discrimination, par exemple les femmes roms, les femmes d'origine africaine, les femmes musulmanes ou juives, et énumère les recommandations générales pertinentes de l'ECRI à cet égard. Il mentionne l'importance des données ventilées par sexe/genre, qui ne sont pas toujours faciles à collecter. Il explique également que l'ECRI n'analyse les questions d'égalité de genre que lorsque l'aspect du genre recoupe un motif de discrimination relevant du mandat de l'ECRI.
58. Au cours de la discussion, le recul général des valeurs démocratiques et la nature changeante du racisme sont mentionnés comme des questions ayant un impact sur les travaux de la GEC et de l'ECRI. En ce qui concerne la collecte de données ventilées par sexe, il est souligné que le respect des règles de protection des données ne peut faire obstacle à la collecte de ces données. En ce qui concerne l'éventuel effet de ruissellement dans les États membres de l'approche intégrée de l'égalité de genre dans les travaux de l'ECRI, le Président déclare que certaines avancées sont visibles, notamment lorsque l'ECRI émet des recommandations prioritaires sur les questions d'égalité de genre, mais que l'impact et la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité de genre au niveau national doivent encore être améliorés.

59. La GEC prend note de la présentation faite par le Président de l'ECRI et le remercie pour cet échange de vues très fructueux, confirmant l'intérêt de poursuivre la coopération entre la GEC et l'ECRI.

- **L'intégration de la dimension de genre dans les activités du Conseil de l'Europe – information sur le cours HELP et d'autres activités et initiatives**

60. Le Secrétariat informe la GEC du lancement du nouveau cours HELP sur l'égalité de genre et l'approche intégrée de la dimension de genre, de l'adoption de lignes directrices internes pour l'utilisation d'un langage vecteur d'inclusivité, ainsi que d'autres activités d'approche intégrée de la dimension de genre en cours au Conseil de l'Europe.

61. Plusieurs délégations se félicitent du cours HELP et soulignent qu'il pourrait intéresser un large éventail de parties prenantes. Une délégation propose que le cours soit traduit en arabe.

- **Rapports des membres de la GEC, des expert-es et du Secrétariat qui ont participé aux réunions des organes du Conseil de l'Europe**

62. Le Président invite les membres de la GEC qui ont suivi les travaux d'autres organes du Conseil de l'Europe à rendre compte brièvement des résultats des réunions qui ont eu lieu depuis la précédente plénière.

63. Elena Grozdanova (Macédoine du Nord) rend compte de la 9^{ème} Conférence internationale des femmes roms et des gens du voyage, qui s'est tenue à Skopje, en Macédoine du Nord, du 30 novembre au 1^{er} décembre 2023. Elle a assisté à la session plénière ainsi qu'aux ateliers. La conférence a connu un grand succès et a permis aux femmes roms et de la communauté des Gens du voyage d'aborder, dans un forum international, les questions qui affectent leur vie et celle de leur famille. Elle a également permis aux femmes roms d'échanger leurs expériences et de s'informer mutuellement sur les questions qui les concernent.

64. Andreia Lourenco Marques (Portugal) a participé à la 8^{ème} réunion plénière du Comité directeur pour la lutte contre la discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) à Strasbourg, France, du 5 au 7 décembre 2023. Elle informe notamment la GEC de l'adoption de la Recommandation CM/Rec(2024)1 du Comité des Ministres aux États membres sur l'égalité pour les femmes et des filles roms et de la communauté des Gens du voyage et d'un échange de vues avec la Représentante spéciale de la Secrétaire générale sur les migrations et les réfugiés.

65. Onur Dinçer (Türkyie) rend compte de sa participation à la conférence « Cooperation on Cybercrime & Electronic Evidence : Octopus Conference » du 13 au 15 décembre 2023 à Bucarest, Roumanie, en particulier à un atelier sur les synergies entre les conventions du Conseil de l'Europe pour un cyberspace plus sûr. La conférence s'est révélée très intéressante pour examiner l'évolution des menaces qui pèsent sur la sécurité du cyberspace en relation avec les droits humains. Il regrette que la dimension de l'égalité de genre et des droits des femmes ait été complètement exclue de l'événement.

66. Le Secrétariat, avec, ou en remplacement, de Radan Šafařík (Tchéquie), a participé aux réunions du Comité de l'intelligence artificielle (CAI) des 5-8 décembre 2023, 25- 26 janvier 2024 et 11-14 mars 2024. La Convention-cadre a été finalisée et comprend un article sur l'égalité et la non-discrimination, un autre sur la non-discrimination et une référence à l'égalité de genre. Elle sera officiellement adoptée le 17 mai par le Comité des Ministres et ouverte à la signature plus tard en 2024.

67. Le Secrétariat a participé à la réunion du Comité d'expert-es sur la prévention de la violence (ENF-VAE) les 11-12 mars 2024 à Strasbourg, France (en remplacement de Sara Slana (Slovénie)). Le principal point d'intérêt était la finalisation de l'Étude de faisabilité sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour - entre autres - prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, y compris la violence sexuelles et les comportements préjudiciables ou à risque, qui intègre une perspective d'égalité de genre et correspond généralement à la position de la GEC sur l'éducation sexuelle. En outre, le Secrétariat informe la GEC que les membres intéressé-es pourront suivre en ligne un échange de vues au sein du Comité directeur pour les droits de l'enfant sur l'impact de la pornographie sur les enfants, le 29 mai 2024.

68. Le Président de la GEC remercie les membres pour leur disponibilité et leur implication. Ce travail est apprécié par les autres comités et est essentiel pour garantir l'inclusion d'une perspective de genre dans tous les domaines pertinents.

6. Coopération avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe et organisations internationales/régionales

▪ Conseil de l'Union européenne - programmes des présidences en matière d'égalité de genre

69. La GEC prend note des informations fournies par les représentantes de l'Espagne, de la Belgique et de la Hongrie sur le programme d'égalité de genre de leurs présidences respectives du Conseil de l'Union européenne.

7. Activités actuelles et futures aux niveaux national et international

▪ 68^{ème} session de la Commission de la condition de la femme CSW68 (New York, 11-22 mars 2024)

70. La GEC prend note du rapport sur l'événement parallèle « Déclencheurs du changement: briser les stéréotypes de genre dans les médias et la publicité » organisé sous l'égide de la Présidence du Comité des Ministres du Liechtenstein. Ce thème a permis de promouvoir les lignes directrices récemment adoptées sur la place des hommes et des garçons dans les politiques d'égalité de genre et dans les politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes, la Recommandation de 2019 sur la prévention et la lutte contre le sexisme et la Recommandation de 2013 sur l'égalité de genre et les médias. L'événement a été suivi par plus de 350 personnes en présentiel et environ 200 personnes en ligne. De nombreux participant-es ont salué la qualité des panélistes et l'implication inhabituellement forte des hommes. Des spécialistes du secteur privé et de la publicité ont fourni des exemples convaincants de mesures concrètes prises pour lutter contre les stéréotypes de genre dans la publicité. Les réactions sur les médias sociaux et autres plateformes numériques ont été très positives.

71. La GEC prend note des rapports des États membres ayant organisé d'autres événements parallèles lors de la CSW 68 : Bureau de l'Audit de Macédoine du Nord, Bureau de l'Audit de la Serbie, SIDA et UN Women : *Supreme audit institutions as agents for increasing accountability toward financing for gender equality* ; Espagne : Démocratie paritaire et justice sociale ; France : Le financement féministe de la santé et des droits sexuels et reproductifs et de l'égalité de genre : politiques, partenariats et pratiques ; et Ukraine : Le redressement de l'Ukraine après la guerre - l'intégration de la dimension de genre pour l'autonomisation des femmes.

- **Programmes en matière d'égalité de genre des présidences du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe**

72. La GEC prend note des informations fournies par les représentantes de la Lituanie et du Luxembourg sur le programme en matière d'égalité de genre de leurs prochaines présidences respectives du Comité des Ministres. Les membres se sont réjouis de la participation de Yuriko Backes, Ministre de la défense, de la mobilité et des travaux publics et de l'égalité de genre et de la diversité du Luxembourg, à la 26^{ème} session plénière de la GEC, qui se tiendra du 19 au 21 novembre 2024, et propose une discussion thématique sur les femmes dans la défense. La GEC note également que les priorités de la Présidence luxembourgeoise seront l'État de droit, le vivre ensemble et la culture.

8. Propositions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion, y compris les discussions thématiques

73. Les membres sont invité-es à faire des propositions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion de la GEC.

74. La GEC prend note des propositions d'inscrire à l'ordre du jour de sa réunion : une session pour discuter du format du livrable de la GEC afin de détourner les récits anti-genre ; des échanges de vues avec Yuriko Backes, Ministre de la défense, de la mobilité et des travaux publics et de l'égalité des genres et de la diversité du Luxembourg, Mariia Mezentsseva, Présidente de la Commission de l'égalité et de la non-discrimination de l'APCE, Michael O'Flaherty, le nouveau commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, et avec des représentant-es de la jeunesse. Parmi les autres propositions, figurent la présentation du projet « All in Plus : Promouvoir l'égalité de genre dans le sport » par la Division du sport et la présentation de pratiques prometteuses sur les mesures de lutte contre le sexisme, incluses ou non dans le rapport sur l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation (2019)1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme (GEC(2023)4).

9. Autres questions

75. Aucun autre point n'a été soulevé

10. Dates des prochaines réunions

76. La GEC convient des dates de la 26^{ème} réunion de la GEC (19-21 novembre 2024) et de la 27^{ème} réunion de la GEC (13-15 mai 2025), qui se tiendront toutes deux à Strasbourg.

11. Adoption du rapport abrégé de la 25^{ème} réunion de la GEC (16-18 avril 2024)

77. La GEC approuve le rapport abrégé de la réunion et charge le Secrétariat de le transmettre au Comité des Ministres pour qu'il en prenne note.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**
- *Projet d'ordre du jour* *GEC(2024)OJ1*
2. **Rapport du président de la GEC**
3. **Mandat de la GEC 2024-2027 et programme de travail 2024** *CM(2023)131addfinal*
GEC(2024)1rev
4. **Élections et nominations** *GEC(2023)INF1*
5. **Programme transversal du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes**
 - 5.1 **Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2023)** : Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie (rapport final) – présentation et discussion du projet de document *GEC (2024)2*
 - 5.2 **Projet de Stratégie pour l'égalité de genre (2024-2029)**
 - Information du Secrétariat
 - Tableau quadriennal d'activités *GEC (2024)3*
 - Conférence annuelle 2024 : lancement de la Stratégie (30 mai 2024, Strasbourg, à *confirmer*) *GEC (2024)INF1*
 - 5.3 **Travail thématique**
 - a. **Prévenir et combattre les stéréotypes de genre et le sexisme**
 - Rapport de la 1ère réunion du Comité d'expert-es sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI) *GEC/ADI-AI (2024) 5*
 - Présentation de pratiques prometteuses des États membres sur des mesures pour prévenir et combattre le sexisme suivi d'un échange *CM(2024)18*
 - b. **Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique**
 - Partage des expériences des États parties sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul et informations sur les nouvelles ratifications par les États membres.
 - Information du Secrétariat sur les projets de coopération concernant la violence à l'égard des femmes et la violence domestique
 - Projet de Recommandation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie – information sur la mise en place du GEC/PC-eVIO *GEC(2023)INF3rev*
 - Présentation de Pinar Guven, analyste politique, OCDE, sur les indicateurs demandés par le G7 sur la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie

- c. Garantir aux femmes et aux filles l'égalité d'accès à la justice
 - Information du Secrétariat sur les projets de coopération concernant l'accès à la justice
- d. Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique
 - Échange de vue avec Ana Peláez Narváez, Présidente du CEDAW sur la recommandation générale 40 sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prises de décisions
 - Échange de vues avec et Yulia Netesova, Cheffe de la Gouvernance démocratique et de l'Unité de genre et Saša Gavrić, Chargé de mission pour l'égalité de genre, BIDDH/OSCE sur l'égalité de genre en politique
- e. Garantir l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre face aux défis mondiaux et géopolitiques
 - Recommandation CM/Rec(2022)17 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile – information sur les traductions, dissémination, promotion (outils) et activités de coopération
 - Campagne de sensibilisation visant à détourner la rhétorique anti-genre et à créer un nouveau discours – étapes préparatoires
- f. Intégrer les questions d'égalité de genre et une approche intersectionnelle dans toutes les politiques et mesures
 - Échange de vue avec Bertil Cottier, Président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
 - Approche intégrée de l'égalité de genre dans les activités du Conseil de l'Europe – information sur le cours HELP et activités des autres secteurs.
 - Rapports des membres de la GEC, des expert-es et du Secrétariat qui ont participé à des réunions des organes du Conseil de l'Europe :
 - 9^{ème} Conférence internationale des femmes roms et issues de la communauté des Gens du voyage (30 novembre-1 décembre 2023, Skopje, Macédoine du Nord)
 - 8^{ème} réunion du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) (5-7 décembre 2023, Strasbourg, France)
 - Coopération sur la Cybercriminalité et preuves électroniques : Conférence Octopus (13-15 décembre 2023, Bucarest, Roumanie)

- Réunions du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), (5-8 décembre 2023, 25-26 janvier 2024 – 11-14 mars 2024, Strasbourg, France)
- Comité d'expert-es sur la prévention de la violence (ENF-VAE), réunion (11-12 mars 2024, Strasbourg, France)

6. Coopération avec les autres secteurs du Conseil de l'Europe et les organisations internationales/régionales

- a. Autres secteurs du Conseil de l'Europe
- b. Organisations internationales/ régionales
 - Conseil de l'Union européenne – programme de l'égalité de genre :
 - Présidence espagnole (juillet - décembre 2023)
 - Présidence belge (janvier – juin 2024)
 - Présidence hongroise (juillet – décembre 2024)

7. Activités actuelles et futures au niveau national et international

- 68^{ème} session de la Commission de la condition de la femme CSW68 (New York, 11-22 mars 2024)
 - Événement parallèle sur «Déclencheurs du changement : briser les stéréotypes de genre dans les médias et la publicité», organisé par le Conseil de l'Europe et la Mission permanente du Liechtenstein auprès des Nations Unies, sous la présidence du Liechtenstein du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (New York, 11 mars 2024) et autres évènements et réunions.
 - Rapport des États membres sur les événements lors de la session de la CSW et les conclusions concertées
- Programmes en matière d'égalité de genre des présidences du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe :
 - Liechtenstein (novembre – mai 2024)
 - Lituanie (mai – novembre 2024)
 - Luxembourg (novembre 2024 – mai 2025)

8. Propositions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion, y compris les discussions thématiques

9. Autres questions

10. Dates des prochaines réunions

- 26^{ème} réunion de la Commission de l'égalité de genre : Strasbourg, 19-21 novembre 2024

11. Adoption du rapport abrégé de la 25^{ème} réunion de la GEC (16-18 avril 2024)

ANNEXE II

Liste des participant-es

Members/Membres

<p>Andorra <i>Andorre</i></p>	<p>Mireia Porrás García Head of the Equality Policies Department, Ministry of Social Affairs <i>Cheffe du Département de Politiques pour l'Égalité, du ministère des Affaires Sociales</i></p> <p>Mireia Agulló Equality Policies Department, Ministry of Social Affairs <i>Département de Politiques pour l'Égalité, du ministère des Affaires Sociales</i></p>
<p>Austria <i>Autriche</i></p>	<p>Martina Schwaiger European and International Social Policy in Labour Law Federal Ministry of Labour and Economy <i>Politique sociale européenne et internationale en droit du travail</i> <i>Ministère fédéral du travail et de l'économie</i></p>
<p>Belgium <i>Belgique</i></p>	<p>Carine Joly (excused/excusee) Adviser Institute for Gender Equality <i>Conseillère</i> <i>Institut pour l'égalité des femmes et des hommes</i></p> <p>Sarah Van Buggenhout Deputy Permanent Representative <i>Adjointe au Représentant Permanent</i></p>
<p>Bosnia and Herzegovina <i>Bosnie – Herzégovine</i></p>	<p>Petrović Sanja Programme Coordinator Agency for Gender Equality Ministry of Human Rights and Refugees <i>Coordinatrice de programme</i> <i>Agence pour l'égalité de genre</i> <i>Ministère des droits humains et des réfugiés</i></p>
<p>Bulgaria <i>Bulgarie</i></p>	<p>Irina Ivanova Head of Unit Equal Opportunities, Antidiscrimination and Social Assistance Benefits Ministry of Labour and Social Policy <i>Cheffe d'unité</i> <i>Égalité des chances, lutte contre la discrimination et prestations d'assistance sociale</i> <i>Ministère du travail et de la politique sociale</i></p>
<p>Croatia <i>Croatie</i></p>	<p>Maja Sporiš Adviser, Government Office for Gender Equality <i>Conseillère, Bureau gouvernemental pour l'égalité de genre</i></p>
<p>Cyprus <i>Chypre</i></p>	<p>Niovi Georgiade Officer, Office of Commissioner for Gender Equality <i>Agente, Bureau de la Commissaire de l'égalité de genre</i></p>
<p>Czechia <i>Tchéquie</i></p>	<p>Ondrej Medal Senior Governmental Officer Government Council for Gender Equality <i>Haut fonctionnaire</i> <i>Conseil gouvernemental pour l'égalité de genre</i></p> <p>Monika Samova Head of the Secretariat of the Government Council for Gender Equality <i>Cheffe du Secrétariat du Conseil gouvernemental pour l'égalité de genre</i></p>

<p>Denmark <i>Danemark</i></p>	<p>Kira Appel Deputy Head of Department/Chief Consultant Department for Gender Equality Ministry of Digital Government and Gender Equality <i>Cheffe de service adjointe/ Consultante en chef</i> <i>Département de l'égalité de genre</i> <i>Ministère du gouvernement numérique et de l'égalité de genre</i></p>
<p>Estonia <i>Estonie</i></p>	<p>Lee Maripuu Head of Gender Equality Policy Ministry of Social Affairs <i>Responsable de la politique d'égalité de genre</i> <i>Ministère des affaires sociales</i></p>
<p>France</p>	<p>Anaïs Kintgen Policy Officer on International Affairs, Parliamentary Monitoring and Impact Studies <i>Chargée de mission sur les affaires internationales, la veille parlementaire et les études d'impact</i> European and International Affairs Office Directorate General of Social Cohesion Ministry of Solidarity/Ministry Delegate for Gender Equality <i>Bureau des affaires européennes et internationales</i> <i>Direction générale de la cohésion sociale</i> <i>Ministère des solidarités/Ministère délégué chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes</i></p>
<p>Finland <i>Finlande</i></p>	<p>Päivi Yli-Pietilä (excused/excusée) Ministerial Adviser Gender Equality Unit Ministry of Social Affairs and Health Conseillère ministérielle Unité de l'égalité de genre Ministère des affaires sociales et de la santé</p>
<p>Germany <i>Allemagne</i></p>	<p>Alexander Sopp Senior Legal Officer Division for European and International Gender Equality Policy Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Woman and Youth <i>Conseiller juridique principal</i> <i>Division de la politique européenne et internationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes</i> <i>Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse</i></p>
<p>Greece <i>Grèce</i></p>	<p>Georgia Papageorgiou Head of the Independent Department of European and International Co-operation General Secretariat for Demography, Family and Gender Equality, Ministry of Social Cohesion and Family <i>Cheffe du département indépendant de la coopération européenne et internationale</i> <i>Secrétariat général à la démographie, à la famille et à l'égalité de genre, ministère de la cohésion sociale et de la famille</i></p>
<p>Hungary <i>Hongrie</i></p>	<p>Ágnes Bordács Women's Policy Officer Ministry of Culture and Innovation <i>Chargée de la politique de la femme</i> <i>Ministère de la Culture et de l'Innovation</i></p>

<p>Iceland <i>Islande</i></p>	<p>Tryggvi Hallgrímsson (excused/excisé) Special Adviser Directorate of Equality Department of Equality and Human Rights, Prime Minister's Office <i>Conseiller spécial</i> <i>Direction de l'Égalité</i> <i>Département de l'égalité et des droits humains</i> <i>Bureau de la Première Ministre</i></p>
<p>Italy <i>Italie</i></p>	<p>Elena Palloni Senior officer of the Department for Equal Opportunities of the Presidency of Council of Ministers <i>Haut fonctionnaire du département de l'égalité des chances de la présidence du Conseil des ministres</i></p>
<p>Latvia <i>Lettonie</i></p>	<p>Agnese Gaile Senior Expert Department of Social Policy Planning and Development Ministry of Welfare <i>Experte principale</i> <i>Département de la planification et du développement de la politique sociale</i> <i>Ministère de l'aide sociale</i></p>
<p>Lithuania <i>Lituanie</i></p>	<p>Ramunė Vitartaitė Equal Opportunities and Women and Men Equality Group Ministry of Social Security and Labour <i>Groupe Égalité des Chances et Égalité femmes/hommes</i> <i>Ministère de la sécurité sociale et du travail</i></p>
<p>Luxembourg</p>	<p>Ralph Kass (Chair / Président) Senior Advisor 1st Class Ministry of Gender Equality and Diversity <i>Conseiller de Direction 1e Classe</i> <i>Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité</i> Danièle Siebenaler Minister of Gender Equality and Diversity <i>Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité</i></p>
<p>Malta <i>Malte</i></p>	<p>Maria Ellul Head - Gender Mainstreaming Unit Human Rights Directorate Ministry for Justice, Equality and Governance <i>Cheffe- Unité sur l'approche intégrée de l'égalité de genre</i> <i>Direction des droits humains</i> <i>Ministère de la justice, de l'égalité et de la gouvernance</i></p>
<p>Republic of Moldova <i>République de Moldova</i></p>	<p>Victor Lăpușneanu Head of the Multilateral Cooperation Directorate, Ministry of Foreign Affairs <i>Chef de la Direction de la Coopération Multilatérale, ministère des Affaires Étrangères</i></p>
<p>Monaco</p>	<p>Margaux Girardin Third Secretary of the Permanent Representation of Monaco to the Council of Europe <i>Troisième Secrétaire à la Représentation Permanente de Monaco auprès du Conseil de l'Europe</i></p>
<p>The Netherlands <i>Pays-Bas</i></p>	<p>Lisanne Post Senior Policy Officer/Agente principale des questions politiques Directorate for gender equality and LGBTI equality Ministry of Education, Culture and Science <i>Direction de l'égalité de genre et de l'égalité LGBTI</i> <i>Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences</i></p>

<p>North Macedonia <i>Macédoine du Nord</i></p>	<p>Elena Grozdanova State Counsellor for Equal Opportunity Ministry of Labour and Social Policy <i>Conseillère d'État pour l'égalité des chances</i> <i>Ministère du Travail et de la Politique sociale</i></p>
<p>Norway <i>Norvège</i></p>	<p>Petter Sørlien Senior Adviser Ministry of Culture and Equality Department for Equality, Non-discrimination and International Affairs <i>Conseillère principale</i> <i>Ministère de la Culture et de l'Égalité</i> <i>Service de l'égalité, de la non-discrimination et des affaires internationales</i></p>
<p>Poland <i>Pologne</i></p>	<p>Pawel Kosmulski Head of the Equal Treatment and Human Rights Unit Ministry of Family and Social Policy <i>Chef d'unité Égalité de traitement et droits humains</i> <i>Ministère de la famille et de la politique sociale</i></p>
<p>Portugal</p>	<p>Andreia Lourenço Marques International Relations Adviser Commission for Citizenship and Gender Equality <i>Conseillère en relations internationales</i> <i>Commission pour la citoyenneté et l'égalité de genre</i></p>
<p>Serbia <i>Serbie</i></p>	<p>Gordana Predic Special Advisor to the Vice Prime Minister and the Minister of Culture <i>Conseillère spéciale du vice-premier ministre et du ministre de la culture</i></p>
<p>Slovak Republic <i>République slovaque</i></p>	<p>Roxana Maliti (excused/excusée) Department of Gender Equality and Equality of Opportunities Ministry of Labour, Social Affairs and Family of the Slovak Republic <i>Département de l'égalité de genre et de l'égalité des chances</i> <i>Ministère du travail, des affaires sociales et de la famille de la République slovaque</i></p>
<p>Slovenia <i>Slovénie</i></p>	<p>Sara Slana Secretary Equal Opportunities Department Ministry of Labour, Family, Social Affairs and Equal Opportunities <i>Secrétaire</i> <i>Service de l'égalité des chances</i> <i>Ministère du travail, de la famille, des affaires sociales et de l'égalité des chances</i></p>
<p>Spain <i>Espagne</i></p>	<p>Lara Ferguson Vázquez de Parga Senior Adviser Director's Support Unit Institute of Women State Secretariat for Equality and against Gender Violence, Ministry of Equality <i>Conseillère principale</i> <i>Unité de soutien à la direction</i> <i>Institut de la femme</i> <i>Secrétariat d'État à l'égalité et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes, ministère de l'Égalité</i></p>
<p>Sweden <i>Suède</i></p>	<p>Elisabeth White Deputy Director Ministry of Employment, Division for Gender Equality <i>Directrice adjointe</i> <i>Ministère de l'Emploi, Division de l'égalité de genre</i></p>

Switzerland Suisse	Sandra Lengwiler International Affairs Officer Federal Department of Home Affairs FDHA, Federal Office for Gender Equality FOG <i>Agente des affaires internationales</i> <i>Département fédéral de l'intérieur (FDI), Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG)</i>
Türkiye	Onur Dinçer Expert on Family and Social Policy <i>Expert en politique familiale et sociale</i> Belgin Deryalar Assistant Expert <i>Assistante Experte</i> General Directorate on the Status of Women <i>Direction générale de la condition féminine</i> Ministry of Family, Labour and Social Affairs <i>Ministère de la famille, du travail et des affaires sociales</i>
Ukraine	Kateryna Levchenko Government Commissioner for Gender Equality Policy <i>Commissaire du gouvernement pour la politique d'égalité de genre</i> Olga Dunebabina Communication manager, La Strada-Ukraine <i>Chargée de communication, La Strada-Ukraine</i>
United Kingdom Royaume-Uni	Charles Ramsden Head, International Policy Government Equalities Office <i>Chef de la politique internationale</i> <i>Bureau gouvernemental pour l'égalité</i>

Participants/Participant es

Conference on INGOs Conférence des OINGs	Bettina Hahne Rapporteur/Rapporteure
European Institute for Gender Equality (EIGE) Institut Européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Maruša Gortnar Head of Research and Policy Support Unit <i>Cheffe de l'unité de recherche et de soutien politique</i>
Holy See Saint-Siège	Anne-Julie Kerhuel (excused/excusee) Section for Relations with States Secretariat of State <i>Relations avec les Etats</i> <i>Secrétariat d'Etat</i>
Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR) Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH)	Saša Gavrić Associate Gender Officer/ <i>Chargé de mission pour l'égalité de genre</i> Yulia Netesova Chief of Democratic Governance and Gender Unit <i>Cheffe de l'Unité de la Gouvernance démocratique et du Genre</i>

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) <i>Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)</i>	Pinar Guven Head of Gender Mainstreaming Unit Public Governance Directorate <i>Cheffe d'Unité sur l'approche intégrée de l'égalité de genre</i> <i>Direction de la gouvernance publique</i>
---	--

Observers/Observateurs

Morocco <i>Maroc</i>	Fatima Barkan Adviser to the Private Office of the Minister of Justice Ministry of Justice <i>Conseillère au Cabinet du ministre de la justice</i> <i>Ministère de la justice</i>
WAVE Network (Women Against Violence Europe) <i>Réseau WAVE (Femmes contre la violence Europe)</i>	Anca Ciupa Senior Manager, <i>Gestionnaire principale</i>
University Women Europe (UWE)	Anne Nègre President <i>Présidente</i>

Speakers/Intérvenant-es

European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) <i>Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)</i>	Bertil Cottier Chair/Président
U.N. Committee on Elimination of Discrimination against Women (CEDAW) <i>Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)</i>	Ana Peláez Narváez Chair/Présidente

Secretariat/Secrétariat

Directorate General Human Rights and Rule of Law/ *Direction générale droits humains et Etat de droit*

Justice and Human Rights training/ Justice et formation droits humains	Ana-Maria Telbis Head of Division/ <i>Cheffe de division a.i.</i> Malika Smaali Project officer (Council)/ <i>Chargée de projet au Bureau du Conseil de l'Europe à Maroc</i> Stephanie Denton Assistant/ <i>Assistante</i>
---	---

Directorate General of Democracy and Human Dignity/*Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine*

Directorate of Equal Rights and Dignity <i>Direction de l'égalité en droits et en dignité</i>	Jeroen Schokkenbroek Director of Equal Rights and Dignity/ <i>Directeur de l'égalité en droits et en égalité</i>
Human Dignity and Gender Equality Department <i>Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre</i>	Roberto Olla Head of Department / <i>Chef de service</i>
Gender Equality Division <i>Division de l'égalité de genre</i>	Caterina Bolognese Head of Division/ <i>Cheffe de division</i> Camille Gangloff Head of Unit/ Secretary to the GEC <i>Cheffe d'unité/Secrétaire de la GEC</i> Valerie Poppe Principal Administrative Assistant/Co-Secretary to the GEC <i>Assistante administrative principale/Co-secrétaire de la GEC</i> Cécile Gréboval Programme Manager, Senior Gender Equality Adviser/ <i>Responsable de programme, conseillère principale en matière d'égalité de genre</i> Evrydiki Tseliou Administrative Assistant/ <i>Assistante administrative</i> Roza Cseby Trainee/ <i>Stagiaire</i> Stella Chignac Division Assistant/ <i>Assistante de division</i>

<p>Gender Equality Division <i>Division de l'égalité de genre</i></p>	<p>Co-operation Unit/Unité de coopération</p> <p>Arezo Banafsheh Project Manager/ <i>Responsable de projet</i></p> <p>Larissa Kireeva Project Manager/ <i>Responsable de projet</i></p> <p>Anca Sandescu Project Manager/ <i>Responsable de projet</i></p>
<p>Violence Against Women Division <i>Division sur la violence à l'égard des femmes (GREVIO)</i></p>	<p>Sabrina Wittmann Administrator/ <i>Administratrice</i></p>
<p>European Commission Against Racism Commission <i>Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)</i></p>	<p>Johan Friestedt Executive Secretary/Head of Division <i>Secrétaire Exécutif / Chef de Division</i></p> <p>Laura-Maria Alexandroiu Administrator/ <i>Administratrice</i></p>

Parliamentary Assembly (PACE)/Assemblée Parlementaire (ACPE)

<p>Committee on Equality and Non-Discrimination Commission <i>Commission sur l'égalité et sur la non-discrimination</i></p>	<p>Carolina Lásen Diaz Secretary/ <i>Secrétaire</i></p> <p>Marianne Polge de Combret Trainee/ <i>Stagiaire</i></p>
--	--

Directorate General of Administration/Direction Générale de l'administration

<p>Interpretation, Travel, Events and Multimedia <i>Interprétation, Déplacements, Événements et Multimédia</i></p>	<p>Jean-Jacques Pedussaud Lucie Deburlet-Suter Nicolas Guittonneau</p>
---	---

ABRIDGED REPORT**Opening of the meeting and adoption of the Agenda**

The Gender Equality Commission (GEC) held its 25th meeting in Strasbourg from 16 to 18 April 2024, with Ralph Kass (Luxembourg) as Chair.

The agenda of the meeting is contained in Appendix 1.

Items for decision of the Committee of Ministers

At this meeting, the GEC:

- approved the 2023 Annual Report on the implementation of the Gender Equality Strategy 2018-2023 and instructed the Secretariat to transmit it to the Committee of Ministers for information.

Items for information of the Committee of Ministers

The GEC:

- appointed Ralph Kass (Luxembourg) as Focal point on Sexual Orientation and Gender Identity (SOGI) issues and Maria Ellul (Malta) as substitute focal point.

As regards the other items on its agenda, the GEC:

- took note of the developments since the 24th GEC meeting on 14-16 November 2023 presented by the Secretariat, including the adoption by the Committee of Ministers of the Programme and Budget 2024-2027 of the Organisation, of the Gender Equality Strategy 2024-2029 and of Recommendation CM/Rec(2024)1 on equality of Roma and Traveller women and girls;
- took note of the Bureau's activities since the 24th GEC meeting;
- took note of the terms of reference of the GEC for 2024-2027, including those of its subordinate bodies, the Committee of experts on Artificial Intelligence, Equality and Discrimination (GEC/ADI-AI) and the Committee of Experts on combating technology-facilitated violence against women and girls (GEC/PC-eVIO), as well as of its revised workplan for 2024;

RAPPORT ABRÉGÉ**Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

La Commission pour l'égalité de genre (GEC) a tenu sa 25^{ème} réunion à Strasbourg du 16 au 18 avril 2024, sous la présidence de Ralph Kass (Luxembourg).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe 1

Points pour décision du Comité des Ministres

Lors de cette réunion, la GEC :

- approuve le Rapport annuel 2023 sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité de genre 2018-2023 et charge le Secrétariat de le transmettre au Comité des Ministres pour information.

Points pour information du Comité des Ministres

La GEC :

- nomme Ralph Kass (Luxembourg) à la fonction de point focal sur les questions liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre et Maria Ellul (Malte) comme suppléante.

En ce qui concerne les autres points à l'ordre du jour, la GEC :

- prend note des développements depuis la 24^{ème} réunion de la GEC du 14 au 16 novembre 2023, présentés par le Secrétariat, y compris l'adoption par le Comité des Ministres du Programme et Budget de l'Organisation pour 2024-2027, de la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 et de la Recommandation CM/Rec (2024)1 sur l'égalité pour les femmes et les filles roms et de la communauté des Gens du voyage ;
- prend note des activités du Bureau depuis sa 24^{ème} réunion;
- prend note du mandat de la GEC pour 2024-2027, y compris ceux de ses organes subordonnés, le Comité d'expert-es sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI) et le Comité d'expert-es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO), ainsi que du plan de travail 2024 révisé ;

- took note of the proposal by the Secretariat to carry out a survey among the members and agreed to establish a Working Group on the review of the data collection method and the format of future biennial reports on implementation of the new Strategy;
- took note of the quadrennial table of activities accompanying the Gender Equality Strategy 2024-2029 and of the information regarding the official launch of the Strategy during the GEC annual conference "United around gender equality: making space for women and girls" organised on 30 May in Strasbourg under the Lithuanian presidency of the Committee of Ministers;
- took note of the report of the 1st meeting of the GEC/ADI-AI, held on 20 and 21 February 2024 in Strasbourg;
- took note of the presentation by the representatives of Cyprus, Denmark and France of promising practices in preventing and combating sexism;
- agreed to organise similar exchanges of promising practices at future meetings, on preventing and combating sexism or on another chosen theme;
- took note of the information put forward by member states regarding national developments and experiences regarding the ratification and implementation of the Istanbul Convention;
- took note of information from the Secretariat about the co-operation projects undertaken in the fields of violence against women and domestic violence, including digital violence, and of women's access to justice;
- took note of the updated timeline for the work of the GEC/PC-eVIO;
- took note of the information provided by Pinar GUVEN, Policy Analyst, OECD, on the technology-facilitated gender-based violence indicators currently being developed for G7 countries;
- held an exchange of views with Ana PELÁEZ NARVÁEZ, the Chair of the Committee on the Elimination of Discrimination against Women (CEDAW), on the on-going work of the Committee, with a particular focus on equal and inclusive representation of women in decision-making systems – in both the public and private sectors;
- prend note de la proposition du Secrétariat de réaliser un sondage auprès des membres et convient de mettre en place un groupe de travail pour examiner la méthode de collecte des données et le format des futurs rapports biennaux sur la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie ;
- prend note du tableau quadriennal d'activités qui accompagne la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 et de l'information concernant le lancement officiel de la Stratégie lors de la conférence annuelle de la GEC « Uni-es pour l'égalité de genre : de l'espace pour les femmes et les filles » organisée le 30 mai à Strasbourg sous la présidence lituanienne du Comité des Ministres;
- prend note du rapport de la 1^{ère} réunion du GEC/ADI-AI, qui a eu lieu les 20 et 21 février 2024 à Strasbourg ;
- prend note des pratiques prometteuses sur la prévention et la lutte contre le sexisme présentées par les représentantes de Chypre, du Danemark et de la France;
- convient d'organiser des échanges similaires de pratiques prometteuses lors de ses prochaines réunions, sur la prévention et la lutte contre le sexisme ou sur une autre thématique;
- prend note des informations communiquées par les États membres concernant les développements et les expériences nationales en matière de ratification et de mise en œuvre de la Convention d'Istanbul ;
- prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les projets de coopération entrepris dans les domaines de la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, y compris ses formes numériques, et de l'accès des femmes à la justice ;
- prend note du calendrier de travail révisé du GEC/PC-eVIO ;
- prend note de l'information présentée par Pinar GUVEN, analyste politique à l'OCDE, sur les indicateurs sur la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie, en cours d'élaboration pour les pays du G7;
- procède à un échange de vues avec Ana PELÁEZ NARVÁEZ, Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), sur les travaux en cours du comité, avec un accent particulier sur la représentation paritaire et inclusive des femmes dans les systèmes

- took note of the invitation by CEDAW Chair to present the Council of Europe Gender Equality Strategy 2024–2029 to the CEDAW committee;
- held an exchange of views with Saša Gavrić, Associate Gender Officer, and Yulia Netesova, Chief of Democratic Governance and Gender Unit, ODIHR/OSCE, on gender equality in politics;
- took note of the information from the Secretariat about activities implemented to protect the rights of migrant, refugee and asylum-seeking women and girls;
- agreed to prepare awareness-raising tools on the basis of the guide developed in the framework of the co-operation project in Ukraine and to develop an action page to disseminate information about Recommendation CM/Rec(2022)17 on the protection of the rights of migrant, refugee and asylum-seeking women and girls;
- held a preliminary discussion on the awareness-raising campaign deflecting anti-gender rhetoric and creating a new narrative to be prepared by the end of 2025 and agreed with the working methods and timeline proposed by the Secretariat, including the preparation of a mapping of existing materials and initiatives with the support of one or more experts, to inform a more in-depth discussion during its next plenary;
- held an exchange of views with Bertil Cottier, Chair of the European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) with a particular focus on intersectionality, in light of the Gender Equality Strategy 2024-2029 which strengthened its approach in this regard to ensure a gender-equal Europe for all;
- took note of the presentation by the Secretariat of the recently launched HELP course on gender equality and gender mainstreaming and invited its members to disseminate it broadly at national level;
- welcomed the Guidelines for the use of language as a driver of inclusivity adopted by the Secretary General to be used within the Secretariat;
- took note of information about gender mainstreaming activities being undertaken within the various structures and bodies of the Council of Europe;
- took note of information provided by the GEC representatives on the ongoing work in the areas of anti-discrimination, including hate speech, hate crime and the décisionnels, tant dans le secteur public que dans le secteur privé ;
- prend note de l'invitation de la présidente du CEDAW à présenter au comité la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 du Conseil de l'Europe;
- procède a un échange de vues avec Saša Gavrić, Chargé de mission pour l'égalité de genre, et Yulia Netesova, Cheffe de l'Unité pour la gouvernance démocratique et l'égalité de genre, du BIDDH/OSCE, sur l'égalité de genre en politique ;
- prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les activités mises en œuvre pour protéger les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile ;
- convient de préparer des outils de sensibilisation sur la base du guide élaboré dans le cadre du projet de coopération en Ukraine et de développer une page d'action pour diffuser des informations sur la Recommandation CM/Rec(2022)17 sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile;
- tient une discussion préliminaire sur la campagne de sensibilisation visant à détourner la rhétorique anti-genre et à créer un nouveau discours à préparer pour fin 2025 et convient de procéder selon les méthodes de travail et le calendrier proposés par le Secrétariat, y compris la préparation d'une cartographie du matériel et des initiatives existants, avec le soutien d'une ou de plusieurs expert-es, en vue d'une discussion plus approfondie lors de sa prochaine plénière ;
- procède à un échange de vues avec Bertil Cottier, Président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), en mettant l'accent sur l'intersectionnalité, à la lumière de la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029, qui a renforcé son approche à cet égard afin de garantir une Europe égale pour toutes et tous ;
- prend note de la présentation par le Secrétariat du cours HELP récemment lancé sur l'égalité de genre et l'approche intégrée de l'égalité, et invite ses membres à le diffuser largement au niveau national ;
- se félicite de l'adoption par la Secrétaire Générale des Lignes directrices pour l'utilisation d'un langage vecteur d'inclusivité au sein du Secrétariat ;
- prend note des informations concernant les activités d'intégration de la dimension de

- rights of Roma and Traveller women and girls, cybercrime, and comprehensive sexuality education;
- took note of information regarding the gender equality agendas of Spain, Belgium and Hungary during their respective Presidencies of the Council of the European Union;
 - took note of the report by the Secretariat about the side-event on "Catalysts for change: breaking down gender stereotypes in media and advertising", organised by the Council of Europe and the Permanent Mission of Liechtenstein to the United Nations, during the 68th session of the Commission on the Status of Women (CSW68) (11 March 2024);
 - took note of the information provided by GEC members who attended the CSW about the other side-events;
 - took note of the information provided by the representatives of Lithuania and Luxembourg about the gender equality programmes of their respective presidencies of the Committee of Ministers;
 - took note of the thematic discussions proposed for the next plenary and agreed that the GEC Bureau would decide which ones to include in the agenda;
 - agreed to re-convene for its 26th meeting from 19 to 21 November 2024 and for its 27th meeting from 13 to 15 May 2025;
 - adopted the present abridged report of its 25th meeting.

Resource implications

The financing of the activities described in this report is assured.

Evaluation of completed activities

The GEC underlined the quality of the 2023 draft Annual Report on the Implementation of the Gender Equality Strategy 2018-2023 and its appendices and its completion within the expected deadline.

- genre entreprises au sein des différents organes et structures du Conseil de l'Europe;
- prend note des informations fournies par les représentant·es de la GEC sur les travaux en cours dans les domaines de la lutte contre la discrimination, y compris le discours de haine, les crimes de haine et les droits des femmes et des filles roms et issues des communautés des Gens du voyage, la cybercriminalité, et l'éducation complète à la sexualité ;
 - prend note des informations concernant les programmes de l'Espagne, de la Belgique et de la Hongrie en matière d'égalité de genre au cours de leurs présidences respectives du Conseil de l'Union européenne ;
 - prend note du rapport du Secrétariat sur l'événement parallèle intitulé « Déclencheurs du changement: briser les stéréotypes de genre dans les médias et la publicité », organisé par le Conseil de l'Europe et la Mission permanente du Liechtenstein auprès des Nations Unies, lors de la 68e session de la Commission de la condition de la femme (CSW68) (11 mars 2024) ;
 - prend note des informations fournies par les membres de la GEC qui ont assisté à la Commission de la condition de la femme au sujet des autres événements parallèles;
 - prend note des informations fournies par les représentant·es de la Lituanie et du Luxembourg concernant le programme en matière d'égalité de genre de leurs présidences respectives du Comité des Ministres ;
 - prend note des discussions thématiques proposées pour la prochaine session plénière et convient que le Bureau de la GEC décidera de celles à inscrire à l'ordre du jour;
 - convient de tenir sa 26^{ème} réunion du 19 au 21 novembre 2024 et sa 27^{ème} réunion du 13 au 15 mai 2025 ;
 - adopte le présent rapport abrégé de sa 25^{ème} réunion.

Ressources nécessaires

Le financement des activités décrites dans ce rapport est assuré.

Évaluation des activités menées à bien

La GEC souligne la qualité du projet de rapport annuel 2023 sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité de genre 2018-2023 et de ses annexes, ainsi que son achèvement dans les délais prévus.

